



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION

PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

Le Mercredi Et VACANCES SCOLAIRES

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
Les dispositifs existants	5
Le public visé : les enfants	6
Les objectifs.....	8
Les objectifs généraux	9
Les objectifs opérationnels	10
Les moyens mis en œuvre.....	16
La responsabilisation:	20
La durée du repas	20
L'évaluation.....	22
La communication	24
L'accueil des enfants en situation de handicap	25
La Fédération Léo Lagrange	26



Présentation de la structure

a. Environnement

1.a.1. Champs d'action de l'accueil

Perpignan (*Perpinyà* en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Languedoc-Roussillon. Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*. Au 1er janvier 2008 la population est estimée à 283 702 habitants, perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

1.a.2. Caractéristiques

Le paysage de Perpignan est surtout marqué par le Pic du Canigou (2 784 m), situé au sud de la ville juste à la frontière espagnole et visible depuis le centre-ville. Perpignan s'étend du nord au sud sur près de 13 km et d'est en ouest sur près de 12 km.

Les espaces verts

Perpignan est une ville fleurie, elle abrite plusieurs parcs. En voici les principaux :

Au centre-ville, Square, Allées Maillol, Le Jardin de la digue d'Orry, Le Jardin de la pépinière, Le Jardin des remparts, Les Jardins de la Basse, Le Jardin Terrus

Au sud, Parc Sant Vicens, Parc des sports (moulin à vent), Serrat d'en Vaquer, Las Canals

Au nord, Parc Maillol.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où logent 3050 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs: Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeune que sur l'ensemble de la ville on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraiter. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 27% contre 8.6% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. La situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Les aides Assedic, revenu minimum d'insertion, allocations divers et minima sociaux) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet



Les groupes scolaires du quartier:

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire.

L'école maternelle accueille 128 enfants et l'école primaire accueille 190 enfants. Léo Lagrange organise l'accueil périscolaire de ces deux écoles avec l'ALAE maternel et l'ALAE primaire.

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, **Pont Neuf** dont l'effectif est de 95 enfants en maternel et de 120 enfants en primaire. Dans cette école est mis en place un ALAE uniquement en primaire. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours.

Le quartier est classé zone d'éducation prioritaire(ZEP).

(Sources des statistiques : le centre communal d'action sociale, du projet éducatif globale de la maison sociale, chiffre d'institut national statistique et des études INSEE).

La structure

- Accueil en maternelle :

L'accueil de Loisirs Maternel (ALM) Victor Duruy se situe au sein de l'école dont ils partagent certains équipements.

Il possède également ses propres locaux dans l'enceinte de l'école.



Les dispositifs existants

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école, la ville de perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL

Le PEDT est formalisée par secteur de collège, l'ALAE LEO TRUC dépend du secteur « PONS».ou / « Pagnol »

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



Le public visé : les enfants

Caractéristiques de la tranche d'âge

a. Caractéristiques de la tranche d'âge:

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none">- croissance rapide- prise de poids- perte des dents,- développement des sens,- développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles- imagination	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage de Il / Elle au prénom- début du partage- début des jeux de rôles

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement: ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

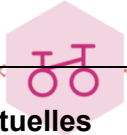
Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

b. Caractéristiques de la tranche d'âge:

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :



	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	-croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée	- apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination	- début de socialisation - passage de Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement: ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

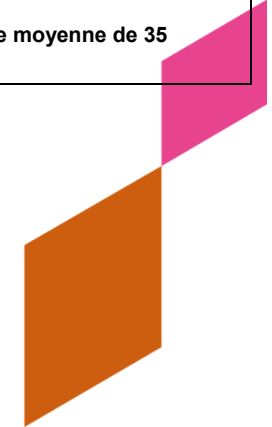
c. Effectif / tranche d'âge

Effectif accueil maternel

Type d'accueil	Période	Moyenne
ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)	Petites vacances	Une moyenne de 48
ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)	Grandes vacances	Une moyenne de 50
ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)	Le mercredi	Une moyenne de 35

Vos connaissances du public (année(s) précédente(s))

Rappel évaluation année précédente





Les objectifs

Le Projet Éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes forts de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention:

Des démarches éducatives démocratiques,

Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées,

Des activités physiques et sportives «génératrices» de citoyenneté

Un accès facilités à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs de Léo Ville?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Être à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.



Les objectifs généraux

a. Des objectifs généraux aux objectifs opérationnels.

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Éducatif.

	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
P R O J E T E D U C A T I F	Éducation à la citoyenneté	<p><i>Prendre l'enfant dans sa globalité</i></p> <p><i>Respecter le rythme de vie de l'enfant</i></p> <p><i>Apprendre à vivre ensemble.</i></p> <p><i>Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALAE</i></p> <p><i>Devenir autonome et responsable</i></p>	<p><i>Mettre en place des règles de vie commune.</i> <i>Coordonner une équipe autour des différentes structures</i> <i>Créer du lien entre les enfants de 5 /6 et 7/8 ans (maternel et primaire)</i></p> <p><i>Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)</i></p> <p><i>Sensibiliser les enfants quotidiennement aux règles de vie en collectivité.</i></p> <p><i>Faire participer les enfants à des moments de la vie collective.</i></p> <p><i>Développer la participation des familles à la vie de l'ALAE</i></p> <p><i>Mettre en place des moments et des lieux d'accueil des parents dans les structures.</i></p> <p><i>Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)</i></p> <p><i>Permettre un fonctionnement favorisant l'autonomie des enfants</i></p>
	Accès à la culture	<p><i>S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.</i></p> <p><i>S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles.</i></p>	<p><i>Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.</i></p> <p><i>Variété des supports d'activités.</i></p>
	Éducation au développement durable	<p><i>Connaître et pratiquer les gestes écocitoyenneté au sein de ses lieux de vie.</i></p>	<p><i>Sensibiliser les enfants à l'environnement</i></p> <p><i>organiser des sorties pédagogiques</i></p>

Les objectifs opérationnels

b. Des objectifs à l'action.

L'objectif pédagogique mis en œuvre par le PEDT englobe bien les objectifs de l'ALSH.

Éducation à la citoyenneté :

Prendre l'enfant dans sa globalité :

Une démarche commune:

Les équipes d'animation des ALSH maternel et élémentaire ont travaillé sur des objectifs communs dans le but de suivre chaque enfant de manière cohérente depuis son admission en maternelle jusqu'à la fin de son cursus primaire de 2 ans et demi à 12 ans.

(Projet passerelle)

Des interlocuteurs communs:

Cette cohérence renforce la confiance des familles et des partenaires car elles ont à faire à un même réseau d'interlocuteurs sur l'ensemble des temps d'accueil péri et extra-scolaire que fréquente leur(s) enfant(s).

Elles peuvent aussi constater que l'information circule entre les différentes structures, qu'une réponse globale et cohérente est apportée à chaque cas particulier.

Respecter le rythme de vie de l'enfant:

Tenir compte du rythme de vie et des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée..) mettre en place des temps de sieste pour les petits et un temps calme pour les moyens/grands.

Adapter la journée type en fonction de l'âge des enfants.

Apprendre à vivre ensemble :

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration.

Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous.

Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur les structures.

-Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole au cours de la journée: évaluation des activités

Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes

- Participation des accueils de loisirs à la journée des droits de l'enfant

Les enfants participeront activement à la journée des droits de l'enfant en préparant des jeux et activités.

-Mise en place de projets spécifiques entre le groupe d'enfant de 5 -7ans

Tenir compte des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée...)

Sensibiliser et impliquer les parents à la vie des accueils de loisirs:

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, en a des moments festifs, fête du centre, exposition.

Développer l'échange et la participation entre parents et enfants. Encourager la participation des parents aux activités du centre en mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent (projet cuisine). En mettant en place des ateliers menés par les parents et enfants pour les périodes festives et lors des sorties.

Devenir autonome et responsable:

On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective

En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, préparer le goûter, débarrasser la table à la cantine ...

Organisation des temps de loisirs et de l'espace: on laissera aux enfants une marge de décision dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leur souhait. On dédiera des temps d'activité à l'aménagement des lieux de vie par les enfants.

Accès à la culture:

S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.

- Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.

Les enfants de nos structures fréquentent les équipements sportifs et culturels mis à disposition par Ville de Perpignan :

- Baignades aux piscines Brutus et l'Espace Aquatique.

- Rencontres sportives au stade du Bas Vernet.

- Visite de la Médiathèque.

- Visite des musées, lieux historiques.

Des sorties au cinéma sont organisées et les enfants participent également à certains événements comme : la fête des quartiers, le carnaval ...

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles:

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variés par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : football hockey, jeux d'opposition ...).

- jeux théâtraux.

- cirque

- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)

- ateliers manuels (dessin, peinture, couture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)

- fêtes et grands jeux.

- Création d'un potager

- Projets spécifiques

-

Éducation au développement durable

Connaître et pratiquer les gestes éco citoyens:

Protéger la nature, l'environnement. Organiser des sorties pour sensibiliser le groupe d'enfant à l'environnement. Création d'un potager dans la structure d'accueil, mise en place de projets d'activités en lien avec la nature et l'environnement

Sensibilisation des groupes d'enfant au développement durable

Développer les gestes citoyens:

-En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyens dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif: le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation, en participant au tri sélectif. Créer une malle pédagogique «nature» sur le thème de l'environnement: en créant des jeux sur le thème nature et environnement, en mettant à la disposition des enfants le maximum de renseignements permettant d'alimenter et de créer la malle pédagogique «nature et environnement».

Des interlocuteurs communs:

Cette cohérence renforce la confiance des familles et des partenaires car elles ont à faire à un même réseau d'interlocuteurs sur l'ensemble des temps d'accueil périscolaire que fréquente leur(s) enfant(s). Elles peuvent aussi constater que l'information circule entre les différentes structures, qu'une réponse globale et cohérente est apportée à chaque cas particulier.

Respecter le rythme de vie de l'enfant:

Tenir compte du rythme de vie et des besoins des enfants dans le choix des projets d'activités (âge, moment de la journée..) proposer des activités adaptées après le repas
Respecter le rythme de vie de l'enfant en fonction de son âge et de son besoin en adaptant la journée type.

Apprendre à vivre ensemble :

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration.

Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous.

Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur les structures.

-Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole.

-Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes

1-Sensibiliser et impliquer les parents à la vie des accueils de loisirs:

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, en les faisant participer à des moments festifs, fête de Noël, fête de fin d'année, exposition.

Développer l'échange et la participation entre parents et enfants.

Encourager la participation des parents aux activités mises en place dans les accueils de loisirs, en mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent (projet cuisine par exemple.)

En permettant aux parents de participer à l'accompagnement lors des sorties.

En aménageant des espaces favorisant la communication.

Devenir autonome et responsable:

On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective

En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, préparer le goûter, débarrasser la table à la cantine ...

Organisation des temps de loisirs et de l'espace: on laissera aux enfants une marge de décision importante dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leur souhait.

On dédiera des temps d'activité à l'aménagement des lieux de vie par les enfants.

Accès à la culture:

S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.

- Fréquenter les équipements culturels et sportifs de la Ville, participer aux événements.

Les enfants de nos structures ALAE fréquentent les équipements sportifs et culturels mis à disposition par Ville de Perpignan :

- Rencontres sportives au stade du Bas Vernet.
- Visite des musées, lieux historiques.
- Baignade (piscine Gilbert Brutus ou Espace Aquatique)
- Rencontre inter ALAE
- Des sorties au cinéma sont organisées, le méga castillet, le Castillet

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles et linguistiques

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variés par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : jeux de ballon

- jeux théâtraux.

- cirque

- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)

- ateliers manuels (dessin, peinture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)

- fêtes et grands jeux.

- Projets spécifiques

Éducation au développement durable

Connaître et pratiquer les gestes éco citoyens:

Protéger la nature, l'environnement. Organiser des sorties pour sensibiliser le groupe d'enfant à l'environnement.

Sensibilisation des groupes d'enfant au développement durable

Développer les gestes citoyens:

-En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyen dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif: le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation, en participant au tri sélectif.

c- Les projets d'activité

Le directeur de l'accueil de loisirs coordonne l'écriture des projets d'activités et assurent leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités et permet aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Voir en annexe exemple de projet d'activité.

Projets communs maternel et primaire:

- 1-Des rencontres entre les 5-8 ans afin de mettre en place des projets spécifiques.
- 2-Sorties en commun
- 3-Des ateliers seront mis en place pour la fête de fin des vacances organisée par les deux équipes.

Les projets :

Les projets d'activités manuelles se déroulent le matin et les jeux sportifs l'après-midi, sauf l'été où on inversera les jeux se feront le matin et les activités manuelles l'après-midi pour rester au frais.

Des sorties sont organisées deux fois par semaine les mardis et jeudis.

Les enfants sont divisés en trois groupes, les grands les moyens et les petits.

Chaque groupe bénéficie de sa salle d'activité.

Pour les jeux de l'après-midi, le groupe des petits restent entre eux car ils ont plus besoins de leurs repères.

Le groupe des moyens et grands est mixé.

Les enfants choisissent dans quel jeu ils souhaitent participer avec l'aide d'un animateur.

Thème des mercredis :

Artistique et culturel

Environnement

Les arts sous toutes les formes

Le monde Amérindien

Créon notre potager selon les saisons

Le monde du recyclage

Des projets seront mis en place tout au long de l'année et chaque fin de cycle.

Des sorties seront organisés deux fois par mois.

Thème des vacances :

Sur chaque période de vacance scolaire l'équipe travaillera sur un imaginaire en début de vacances afin de lancer **la thématique** tout en respectant les besoins et attentes des enfants.

Les projets d'activités des vacances varient selon les thèmes choisis par l'équipe et les enfants.

Les projets en commun :

Projet en commun avec l'ALP bas Vernet (à mettre en place sur chaque période de vacances)

Projets en communs avec verte feuille maternelle à mettre en place sur chaque période.

Organisation des fêtes de fin de vacances avec la participation des familles chaque fin de vacance.

Des sorties seront organisées deux fois par semaine les mardis et les jeudis

Un grand jeu sera organisé chaque période de vacances

Outil d'évaluation des enfants:

L'animateur mettra en place un tableau d'évaluation, l'enfant pourra s'auto-évaluer au niveau de son comportement, des activités et des sorties, c'est à ce moment que le groupe pourra discuter autour de la journée ce qui leur a plu et ce qui devra être amélioré par l'équipe d'animation. L'outil est différent car il tient compte de la catégorie d'âge des enfants ainsi que le lieu d'accueil.

Nom de l'enfant	Climat	remarques
Photo de l'enfant		

Outil d'évaluation pour les enfants de 2,5 ans à 6 ans:

Le contenu de cet outil:

Station météo sous forme de tableau, où seront indiqués les noms, ou coller les portraits photo des enfants, le climat, et une case pour les remarques éventuelles à noter, ainsi que la légende

Sur la ligne correspondant au nom de l'enfant, il devra indiquer son taux de satisfaction ou insatisfaction grâce aux codes suivants:

Légende:

- **un nuage**: moyennement satisfait
- **soleil**: très satisfait
- **orange et pluie** : pas content du tout

Après chaque séance d'activité un temps de parole sera mise en place. Ce temps de parole aura pour objectif de permettre aux enfants de s'exprimer afin qu'il puisse donner son ressenti vis à vie de l'activité, pour cela il sera mis à sa disposition un outil d'évaluation, cet outil servira de support permettant une facilité d'expression et d'échange. Deux outils d'évaluation seront mis en place, en fonction de la catégorie d'âge.

Les moyens mis en œuvre

a. Humains

Le Directeur

La fonction de directeur consiste:

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

À observer, à réaliser des constats, à essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : équipe mairie, personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

L'équipe d'animateurs

L'animateur référent :

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il doit intervenir obligatoirement toute l'année scolaire en ALAE et en extrascolaire.

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Les animateurs:

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement.

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

L'équipe du mercredi et vacances 2018-2019:

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
BINARD	Guillaume	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	5-6 ans
GARCON	Elsa	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	4-5 ans
MOLINA	Loïc	BAFA	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires	4-5 ans
GELAS	Iris	BAFA	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires	5-6 ans
AUCLAIR	Charlène	CAP petite enfance	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires	2.5-4 ans
MONACO	Sarah	BAFA	Animatrice mercredi	CDII	mercredi	2.5-4 ans

b. Matériels

Locaux de la structure

L'ALM dispose de 3 salles d'activités ainsi que les locaux de l'école maternelle, une salle polyvalente, un dortoir climatisé, une bibliothèque et 2 cours.

c. Financiers

Budget alloué :

Le budget pédagogique est de 2.88 euros par enfant

*Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire

Transport: 1,04 euro

Animation 1.04 euro

Collation : 0,50

Matériel pédagogique : 0,20

Pharmacie: 0,05

Produit d'entretien: 0,05

d-Fonctionnement de la structure

✓ Horaires des mercredis et vacances scolaires :

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

✓ Dates d'inscriptions

Les inscriptions	
Période concernée	Inscription
Les mercredis	2 semaines avant
Période de vacances	3 semaines avant chaque vacance scolaire.

Modalité d'inscription:

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans et demi à 6 ans à condition qu'il soit scolarisé. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans et demi sous certaines conditions.

Les documents nécessaires à l'inscription sont:

- La fiche de renseignement à retirer au centre (voir document annexe).
- Attestation d'assurance à jour.
- certificat de vaccination.
- L'Inscription et le règlement se fait auprès du directeur. Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant.

Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation

✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

07h45-9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est marqué sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
09h00-09h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
09h15 - 9h45	Tous les mercredis un petit déjeuné est proposé aux enfants. Pendant les vacances une fois par semaine un petit déjeuné à thème est mis en place, les parents peuvent nous accompagner. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Chaque groupe d'enfant rejoint sa salle. Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h15- 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30-11H45	Temps d'hygiène et lecture du menu.
11h45-13H00	Repas à la cantine
13h00-13h15	Temps d'hygiène, brossage des dents sieste pour les petits jusqu'à 15h15, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, kamishibai...)
13h30-14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux sont mis en place.
14h30-16h00	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité
16h00-16h30	Toilettes et goûter.
16h30-17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00/18h15	Accueil, mise en place de coins jeux.

La convivialité autour du repas

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis:

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie
- Responsabiliser
- Faire participer

Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas

Les enfants selon le comportement peuvent choisir leurs places

Un animateur à table

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger

L'autonomie: Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre. Les enfants peuvent se servir seuls, cela leur permet d'apprécier la quantité de nourriture qu'ils peuvent manger. Les plus grands coupent leur viande tout seuls.

La responsabilisation:

Des enfants, s'ils le désirent peuvent être amenés à être «responsables» du pain et de l'eau, c'est à dire qu'ils iront remplir la corbeille ou la carafe.

Les plus grands peuvent servir les plus petits

Les enfants rangent les assiettes, les verres et les couverts à l'issue du repas

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à 1 heures selon le menu.

a. Les partenariats

✓ Institutionnels

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.
Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.
Le centre social du Bas Vernet

✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées

b. Les réunions d'équipes

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

Le directeur, organise des réunions d'équipes 2 fois par cycle pour le mercredi les lundis de 14h30 à 16h30. Le temps de réunion pour les animateurs est de 30 minutes par mercredi sur 7 mercredis ils ont 3h50.

Pour les vacances scolaires les réunions sont organisées 3 semaines avant.

Les animateurs ont 30 minutes par jours de préparation sur une période de 10 jours ils ont 5 heures de préparation dont le bilan de fin de période.

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins et des préparations.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe (**Voir annexe**).

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance: La Charte de Qualité et ses outils:

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Les Bilans d'activités

Un bilan d'activité est réalisé deux fois par an (en décembre et en juillet) ou quand le besoin s'en ressent par le directeur.

Un document englobe les activités se déroulant au sein de la structure

Ils comprennent :

- un descriptif de structure, son fonctionnement.
- les actions menées pendant la période concernée.
- Une conclusion et les perspectives à venir.

d. Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme.

Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.

La communication

a- La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

b- Les relations

✓ Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).

- Un tableau d'affichage à l'entrée des centres (informations sur la programmation, les sorties ...)

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan

Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, le carnaval, sorties en commun, réunion communes dans le cadre du PEL.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.

L'accueil des enfants en situation de handicap

a. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

b. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)

- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

La Fédération Léo Lagrange

a. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance

b. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat

Les principes fondamentaux

LE CHOIX DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Forte de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous est une préoccupation permanente,
- l'accès à la culture est privilégié, différents supports sont explorés,
- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'esprit sportif »,
- l'éducation à une consommation responsable se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités ou dans la vie quotidienne du centre,
- l'éducation à l'environnement permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,
- la solidarité internationale est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure. Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

LE PROJET EST AU COEUR DE LA VIE DU CENTRE

De l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention est donnée pour permettre une réelle cohérence pédagogique. Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de valorisation de l'enfant. Chaque enfant est ainsi acteur de son temps de loisirs et trouve la place qui lui convient dans la vie du centre. L'enfant est au cœur du centre et ainsi :

- effectue ses propres choix, devient réellement acteur de son temps de loisirs,
- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre. Les parents sont les premiers éducateurs. L'équipe d'animateurs crée les conditions nécessaires pour que les parents soient acteurs des loisirs de leurs enfants. L'accueil de chaque enfant passe par la construction d'une confiance réciproque entre l'équipe d'animateurs et les parents. Les parents sont invités à participer pleinement à la vie du centre. Ainsi, les animateurs favorisent le processus de coéducation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

UNE ÉQUIPE CONCERTÉE ET À L'ÉCOUTE DE CHACUN

L'équipe met en place différents temps et moyens d'échange :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du réseau de professionnels de la Fédération Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants. L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents. Pour cela, elle doit être le relais entre les familles et les divers services de l'enfance.

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION RESPONSABLE DANS UNE STRUCTURE ADAPTÉE

L'équipe est formée à la démarche de projet. Elle bénéficie d'une formation continue. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique. Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autres, à chaque enfant de faire le choix d'un adulte référent. Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose:

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échanges

Documents

Annexes

- La Fiche d'évaluation des animateurs
- Fiche projet d'activité
- Dossier unique famille

Grille d'évaluation de l'animateur

Très satisfaisant 1 -Satisfaisant 2 – Moyen -3 -Insatisfaisant 4 -Très insatisfaisant 5

Intitulés	1	2	3	4	5	Observation
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petits accidents (coups, désinfection, pansements, etc....)						
Connait l'essentiel de la législation jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux réunions et aux préparations						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Est à l'heure						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Il y a-t-il respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment à été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment à été la gestion des temps calme ?						
Comment à été la gestion des repas ?						
L'activité						

Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire »						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations /Partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Surveillants de baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connait la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie projet						
Partage les valeurs du projet						

Nom/prénom de l'animateur :

Date de l'évaluation :

Signature de l'animateur

Signature du responsable de la structure

Projet d'activité

Titre de l'activité :

Nom – prénom animateur :

Public concerné :	
Objectif spécifique : 1 seul	-
Objectif opérationnel : En lien avec objectif spécifique 2 ou 3 objectifs	- - -
Définir la ou les activités : Une activité peut être mise en place sur une ou plusieurs temps d'activité	Nombre de séances : Pour chaque activité Activité 1 - - - Activité 2 - - - - - -Activité 3 - - - - - - Activité 4 - -
planning d'activités :	Jour /date/ temps - -
Moyens matériel et humain nécessaire à la réalisation de l'activité :	- - - -

a. Fonctionnement de la structure

✓ Horaires des mercredis et vacances scolaires :

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

✓ Dates d'inscriptions



Léo Lagrange Méditerranée

Nabila BEKHEIRA

Rue de Nohèdes

66000 PERPIGNAN

04.68.61.08.01

<http://leolagrange-acm-perpignan.org/acm-victor-duruy-maternelle/>

Léo Lagrange Méditerranée

Coordination ACM

Rue René Duguay Trouin

66000 PERPIGNAN

04.68.51.75.22

<http://leolagrange-acm-perpignan.org>

